

LE COMPTE N'Y EST PAS !

Egalité salariale public-privé !

Exigeons des augmentations immédiates de salaires de 183 euros, puis de 300 euros dès le premier trimestre 2021 et une réelle amélioration des conditions de travail par la création significative de postes.

Dans le monde en général et en France en particulier, les choix économiques favorisent les riches et les ultrariches au détriment de l'intérêt général.

Pourtant, la France pourrait faire un autre choix, plus égalitaire et plus républicain, celui du partage des richesses et de la justice sociale. Mais lancée dans une course néolibérale sans limite, elle ne cesse de creuser les inégalités et de réduire nos libertés.

Ainsi, notre pays bat d'incessants records :

- 11 millions de pauvres en France, chiffres inégalés depuis la seconde guerre mondiale
- + 1 million de chômeur.se.s attendu.e.s en 2021
- 300 000 personnes sans domicile fixe (SDF)
- 40 % d'augmentation de l'aide alimentaire
- 40 % de familles monoparentales en-dessous du seuil de pauvreté

Mais Lancée dans une surenchère idéologique à la fois ultra-libérale et autoritaire sans limite, elle ne cesse de creuser les inégalités à travers notamment la contre-réforme de l'assurance chômage qui baisse l'indemnisation des demandeurs d'emploi et du projet de loi scélérat dit de retrait par points - travail sans fin, tout en réduisant nos libertés publiques à l'occasion de décrets et de lois anti-démocratiques. Nos organisations syndicales, dans une unité sans faille attachées au respect permanent de la Démocratie et de la République Sociale combattent ensemble :

- Pour l'Abrogation de la Loi sur la Sécurité Intérieure" qui introduit le fichage de l'appartenance syndicale.
- Pour l'Abrogation de la Loi sur la " Sécurité Globale " qui légitime l'impunité des violences policières à l'encontre des quartiers populaires et des manifestants.
- Pour l'Abrogation du décret du 23 Juin 2020 sur le fichier AEM qui instaure le fichage des Mineurs Isolés Etrangers stigmatisant les enfants de l'exil.

Et plus spécifiquement dans notre secteur :

- 4 % par an d'évolution des dépenses de santé pour un ONDAM voté au maximum à 2,4 % depuis 2008 = 1,5 à 2 % d'austérité budgétaire chaque année.
- 30 % de perte de pouvoir d'achat en 20 ans dans le secteur social et médico-social
- 43 % de décrochage vis-à-vis du SMIC (salaire minimum)
- 25 % de décalage avec le salaire moyen de référence
- 1er secteur en termes d'accidents et maladies professionnelles (AT/MP), devant le bâtiment
- 6 % de sinistralité (arrêts maladie de longue durée)
- 17 % de salarié.e.s disant déjà avoir ressenti un état de désespoir (selon une enquête sur les conditions de travail)

Tou.te.s les salarié.e.s sous-payé.e.s au regard de leur qualification, les exclu.e.s du Ségur, les travailleur.se.s pauvres, précaires, à temps partiel subi, qui vivent dans leur voiture, parent.e.s isolé.e.s, celles et ceux en arrêt maladie, en invalidité, souvent licencié.e.s pour inaptitude car trop abimé.e.s par le travail, tou.te.s ces salarié.e.s qui relèvent du secteur social et médico-social, public comme privé, seront au rendez-vous pour faire entendre leur voix et faire valoir leurs droits

1 Selon le Rapport 2020 de l'organisation caritative OXFAM.
2 L'ONDAM est l'objectif national des dépenses d'assurance maladie, le dispositif de la Sécurité sociale qui fixe en France les autorisations estimatives de certaines dépenses des branches « assurance maladie » et « accidents du travail ».

Les salarié.e.s de l'Action Sociale, du Médico Social, de la Santé et de la Fonction Publique Territoriale, ne lâchent rien et exigent IMMÉDIATEMENT la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail ! C'est dans cette préoccupation de revalorisation salariale et l'épuisement des professionnels, d'expression de colère que l'intersyndicale départementale Action Sociale, Santé et Fonction Publique Territoriale composées de : SUD Collectivités territoriales 35, SUD santé sociaux 35, CGT Santé et Action sociale 35, CGT Conseil Départemental 35, FO SDAS 35, FO GDSPS 35 et CNT SSCT 35, appellent à la grève et à la mobilisation

Le jeudi 21 janvier 2021

à partir de 12h Esplanade Charles de Gaulle à Rennes

STOP AUX SALAIRES DE MISÈRES - STOP AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DÉLÉTÈRES